

Rameprotape Caloare

Cote de référence	FR ANOM COL H 222
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H222/rameprotap
Condamné en	1889
Envoyé en	Obock et Guyane française
N° matricule	192 / 25322 / 6760 / 430

Informations

Transporté à Obock (1e catégorie n°192) puis en Guyane (1e catégorie n°25322, libéré 4e catégorie 1e section n°6760 puis 4e catégorie 2e section)

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).